

BULLETIN MUNICIPAL



Eglise de St Priest Ligoure



2014

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

Avant de développer les faits de l'année qui s'achève, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez renouvelé en Mars dernier. Cela m'a profondément touché, le conseil et moi allons œuvrer pour nous en montrer digne.

Les actions lancées lors du mandat précédent se sont achevées en juin ; tel la signalétique des bâtiments publics, permettant ainsi à tous et surtout aux visiteurs de se repérer. Un plan de la commune a été posé place de la liberté. La sonorisation de l'église est réalisée, celle-ci peut recevoir dans de bonnes conditions les cérémonies. L'éclairage public a été rénové, nous pouvons maintenant escompter des économies sur ce budget. Nous devons en cette fin d'année refaire la toiture de la salle polyvalente, mais un problème de conformité dû à la législation sur les Etablissements Recevant du Public, nous a obligé à repousser ces travaux en début d'année.

Cette année encore, la commune de St Priest Ligoure a fini 1^{ère} de sa catégorie au concours départemental et, pour la première fois, 1^{ère} au concours régional comme vous l'avez peut être vu dans la presse locale. Ces prix sont le résultat tout à la fois de la conservation de notre petit patrimoine, de l'engagement des agents communaux et de la dynamique de la population que je tiens à remercier pour son implication à l'amélioration de notre cadre de vie collectif. Ce fait nous encourage à poursuivre la restauration de la bascule publique rue des Moulins. La commune va être filmée pour la série « les carnets de Julie » de France 3, peut être verrez vous des images des rues de St Priest Ligoure sur votre petit écran.

L'ouverture du musée Cécile SABOURDY en juin à Vicq sur Breuilh, a permis un éclairage sur St Priest Ligoure par les toiles de l'artiste et l'implication de vos élus.

La fête du mois d'août, malgré une météo capricieuse a eu cette année encore un beau succès ; merci à l'ASPR et à tous les bénévoles pour cette belle journée.

Si la population de notre commune poursuit sa progression en effectif (18 nouveaux habitants), nous sommes heureux également d'accueillir sur notre territoire trois activités économiques nouvelles : le maraîchage avec « les ânes et caetera », travaux électriques « Stelyde Elect » et une production d'escargots avec « les escargots du Limousin ». Je leur souhaite bon vent. Pensez à eux pour vos achats de fin d'année. Pour 2015, le conseil a déposé des demandes de subventions au conseil général pour des travaux de voirie, et au conseil régional pour l'aménagement paysager de la salle polyvalente qui fait l'objet d'une étude préalable.

Nous allons aussi vous présenter les noms de routes et chemins de vos hameaux, afin que les services publics et de secours puissent intervenir sans erreur et le plus rapidement possible. Voilà les principales actions pour l'année à venir que nous souhaitons pouvoir mener.

J'ai, enfin, une pensée pour notre collègue Jean Luc CRUVEILHER, qui nous a quitté il y a déjà un an.

Avant de conclure, je voudrai remercier tous les bénévoles des associations communales et le personnel pour leur implication dans les missions qui leurs sont confiées. C'est ensemble que nous développerons notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Le conseil municipal et moi même vous invitons le 10 janvier 2015 à 19h00 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

ST PRIEST LIGOURE



ACTU. DE LA COMMUNE

Guy COSTA

En ces fêtes de fin d'année, les Conseillers Municipaux, les Adjointes et Mr le Maire viennent à vous avec une nouvelle version de notre bulletin annuel de liaison. Ce bulletin municipal, véritable trait d'union entre nous est le premier, d'une nouvelle série, pour l'équipe que vous avez portée à la gestion de notre commune lors des élections municipales de mars 2014. Sur la forme point de révolution, sur le fond, nous espérons que nous saurons vous interpellier une fois encore avec des sujets, des textes bien plus partagés et plus informatifs. En effet, notre environnement partagé est en mouvance de part les très nombreuses décisions prises par nos gouvernants, comme la réforme territoriale, la loi ALUR etc.. Au travers de cette **ACTU. DE LA COMMUNE**, je voulais simplement retracer avec vous quelques évènements de cette année 2014, avant de laisser à des articles de fond plus d'espace pour l'explication et l'expression des idées.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Cette année 2014, c'est bien sûr les élections municipales qui ont permis de renouveler le Conseil Municipal, avec une équipe où toutes les professions et les tranches d'âges se côtoient : notre benjamine, Mme Maryline BAZUEL a 20 ans.



RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE

Cette année, c'est également la fin des travaux intérieurs de l'église qui, je l'espère, vous permettront d'apprécier pleinement la qualité du patrimoine bâti réalisé par nos ancêtres au XII^{ème} siècle. Le partenariat entre la commune de St Priest Ligoure et la fondation du patrimoine, votre générosité au travers de vos nombreux dons, nous avons permis de réaliser et de terminer cette restauration. Après plusieurs mois de travaux, et la restitution du bâtiment à son activité liturgique avec la bénédiction de Monseigneur KALIST en novembre 2013, nous avons reçu tout récemment de la part de la fondation du patrimoine, la date de clôture officielle de cette action le **22 janvier 2015 à 17h00**. Nous vous invitons déjà toutes et tous à cette cérémonie officielle permettant d'inscrire chacun d'entre vous dans cette longue histoire de sauvegarde de notre patrimoine collectif.

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY



Cette année 2014 a vu également la concrétisation d'un projet important pour notre histoire communale, au travers de l'ouverture officielle, en juin 2014, des Jardins et Musée Cécile SABOURDY à Vicq sur Breuilh. Impliqués, dès la première heure, dans cette aventure de la création d'un musée autour de la ruralité avec la commune de Vicq sur Breuilh, nous pouvons maintenant nous enorgueillir de la réussite de ce projet. Je vous rappelle à toutes et tous que ce musée, à 2 pas de notre village, vous est ouvert à des tarifs préférentiels de 5€ par personne pour un pass annuel. Outre la collection Cécile SABOURDY, le musée vous propose jusqu'au printemps 2015, une exposition des œuvres de SANFOURCHE, artiste éclectique local.

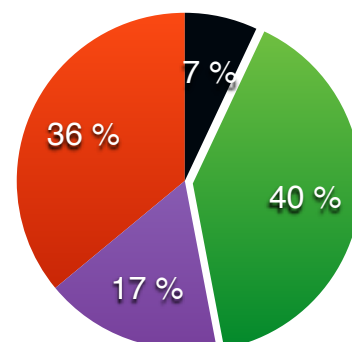
Voilà retracés en quelques lignes les grands événements de votre commune pour cette année 2014.

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Marie DUPUY

Sur les 253 diagnostics à réaliser sur notre commune, 186 ont déjà été effectués par le SPANC. La figure suivante vous permet de constater par vous-même que moins de 40% des installations sont conformes et 7% inexistantes. Plusieurs points noirs (17%) ont été identifiés et mériteront une remise aux normes rapidement.

- Absence d'installation
- Installation conforme
- Installation non conforme sans risque
- Installation non conforme avec risque



UN PAYSAGE RURAL EN PLEINE MUTATION

Guy COSTA

Non ce n'est pas que nous voulions vous entretenir de la beauté de nos paysages ruraux dont la photo aérienne ci-dessus vous donne un aperçu, mais des évolutions territoriales et administratives de nos territoires. En effet, depuis plusieurs années maintenant, la commune se retrouve impliquée directement, et ou, indirectement, dans un tourbillon évolutif dont les impacts sont difficilement quantifiables. Après la réforme territoriale sous N. SARKOZY, puis plus récemment l'évolution des cantons avec notre rattachement au canton d'Eymoutiers, les incertitudes demeurent quant à la géométrie des communautés de communes, la pérennité des Pays, des départements et maintenant la réforme des régions. Tout récemment, c'est du schéma de cohérence territoriale (SCoT) dont nous avons eu à débattre.

Si notre commune n'avait pas à se positionner officiellement (cette compétence a été transférée aux communautés de communes), Mr le maire a souhaité présenter aux conseillers

municipaux le schéma de cohérence territoriale. Dans un souci de représentation, les conseillers municipaux ont donné pour mission aux délégués de la Communauté de Communes du Pays de Nexon de ne pas adhérer au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges (SIEPAL: <http://www.siepal.fr/>). Suivi en ce sens par le conseil communautaire, nous avons collectivement choisi de réfléchir avec d'autres communautés de communes du sud de la Haute Vienne à la création d'un SCot rural qui nous permettrait d'avoir une vraie réflexion sur la ruralité (<http://www.reseaurural.fr/files/ami-scot-ruraux.pdf>) et l'avenir de notre territoire.

Toutes ces évolutions nous conduisent à réfléchir collectivement sur le devenir social, économique et culturel de notre territoire.



UN VILLAGE EN MOUVEMENT

Habitants: 675 - 2014

ACTES DE MARIAGE

| NOM | ADRESSE | DATE |
|--|------------|--------------|
| BARRY Marc Cyril MAUDET Isabelle Roselyne | Le Tuquet | 12 Juillet |
| VEDRENNE Christophe Henri REVILLOT Ariane Marie | Limoges | 30 Aout |
| POUTARAUD Hugo Nicolas RAYRAT Véronique | Masgontier | 27 Septembre |

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux

ACTES DE NAISSANCE

| NOM | ADRESSE | DATE |
|-------------------------------------|---------------------------|-------------|
| BOURU Tim | 1, impasse des noisetiers | 10 Février |
| BLAINEAU Anna Océane Naura | 6, rue des châtaigniers | 09 Mars |
| BOUCHER Lilian Romain Michel | La cour | 09 Mars |
| MANSY Jeanne Mathilde | Le theil | 14 Mars |
| GROSBOIS FAYE Jules | Tourdon | 09 Aout |
| TAILLASSON Isaac Eutrope | 4 ,impasse des jardins | 08 Novembre |
| MALRIC Mirka | La maison neuve | 03 Décembre |

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.

AVIS DE DÉCÈS

| NOM | ADRESSE | DATE |
|--|-------------------------|--------------|
| MEYZIE Roger | Croix d'Hervy | 15 Janvier |
| MINSAT Marcelle, veuve DESROCHE | Babaud | 05 Avril |
| RZASA Marie-Thérèse, épouse RESTIER | Le Bancaud | 01 Aout |
| TOULISSE Simone Raymonde, veuve OGÉ | 7, rue des châtaigniers | 19 Septembre |
| VIGIER Bruno David | Tourdon | 03 Novembre |
| PECOUT Marie Yvette | 2, chemin de la Ligoure | 12 Décembre |

Nos sincères condoléances aux familles.

DES SERVICES

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente.

SALLE POLYVALENTE

| PUBLIC | TARIF |
|---|----------------------|
| Habitants, descendants directs, de la commune | 160€ + 0,50€/couvert |
| Association de la commune | Gratuit |
| Orchestre ou entrepreneur de bal | 500 € |
| Associations, habitants hors de la commune | 320€ + 0,50€/couvert |
| Pour tous les utilisateurs : Chèque de caution Forfait chauffage Attestation d'assurance | 100 + 300 € 50 € |

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Idem, si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800, St Priest Ligoure

T 0555 00 62 17, F 0555 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

SERVICE FUNÉRAIRE

| CIMETIERE | TARIF |
|---|---------|
| Terrain du cimetière communal | 30 €/m2 |
| Creusement d'une fosse | 120 € |
| Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée | 100 € |
| Inhumation | 60 € |
| Exhumation | 100 € |
| Columbarium | TARIF |
| Concession pour 30 ans | 500 € |
| Ouverture/fermeture | 30 € |

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800, St Priest Ligoure

T 0555 00 62 17, F 0555 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Veiller à ne pas nuire au voisinage et respecter les horaires, du lundi au vendredi : de 8h30-12h et de 14h-19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

L'article R623-2 du Code Pénal interdit le tapage nocturne, il n'y a pas d'horaires imposés mais essayons de respecter le sommeil des autres entre 23h et 7h.

LES DÉCHETS

Les déchets (verres, papiers, journaux, emballages, cartons découpés ou pliés) et les textiles (maroquinerie, linge, vêtements) doivent être déposés dans les conteneurs de tri situés à proximité de la salle polyvalente ou à Freyssinet.

Les autres déchets non acceptés dans les conteneurs tels que les gravats, bois, métaux, électroménagers, végétaux, doivent être portés à la déchetterie de Nexon.

Une collecte des encombrants est organisée chaque année au mois de novembre (inscription en octobre auprès du secrétariat de mairie).

Le brûlage à l'air libre est interdit (le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets assimile les déchets de jardin aux ordures ménagères dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental). Les feux de jardins (déchets de végétaux) ou de toutes autres substances telles que ordures ménagères ou déchets industriels sont interdits en Haute-Vienne et quelque soient leurs emplacements.

LES RÉSEAUX ET LES CANALISATIONS

L'entretien du «tout à l'égout» incombe aux particuliers, de leur habitation jusqu'au collecteur.

L'entretien des passages busés dans les fossés qui donnent accès aux voies publiques incombe aux propriétaires des habitations ou terrains concernés.

PLANTATIONS

Si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et les arbustes qu'il souhaite (sauf règlement contraire de copropriété, du lotissement etc...) les articles 670 à 673 du Code Civil oblige les propriétaires à respecter les distances de plantation par rapport aux terrains des voisins, et à entretenir les plantations. Pour toute plantation dont la hauteur dépasse ou dépassera les 2 mètres, une distance de 2 mètres doit être respectée (calcul effectué par rapport à l'axe médian du tronc). La haie mitoyenne, lorsqu'elle est inférieure à 2 m doit être à distance de 50 cm de la limite séparant les 2 propriétés.

Les propriétaires d'arbres situés près d'une voie communale sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

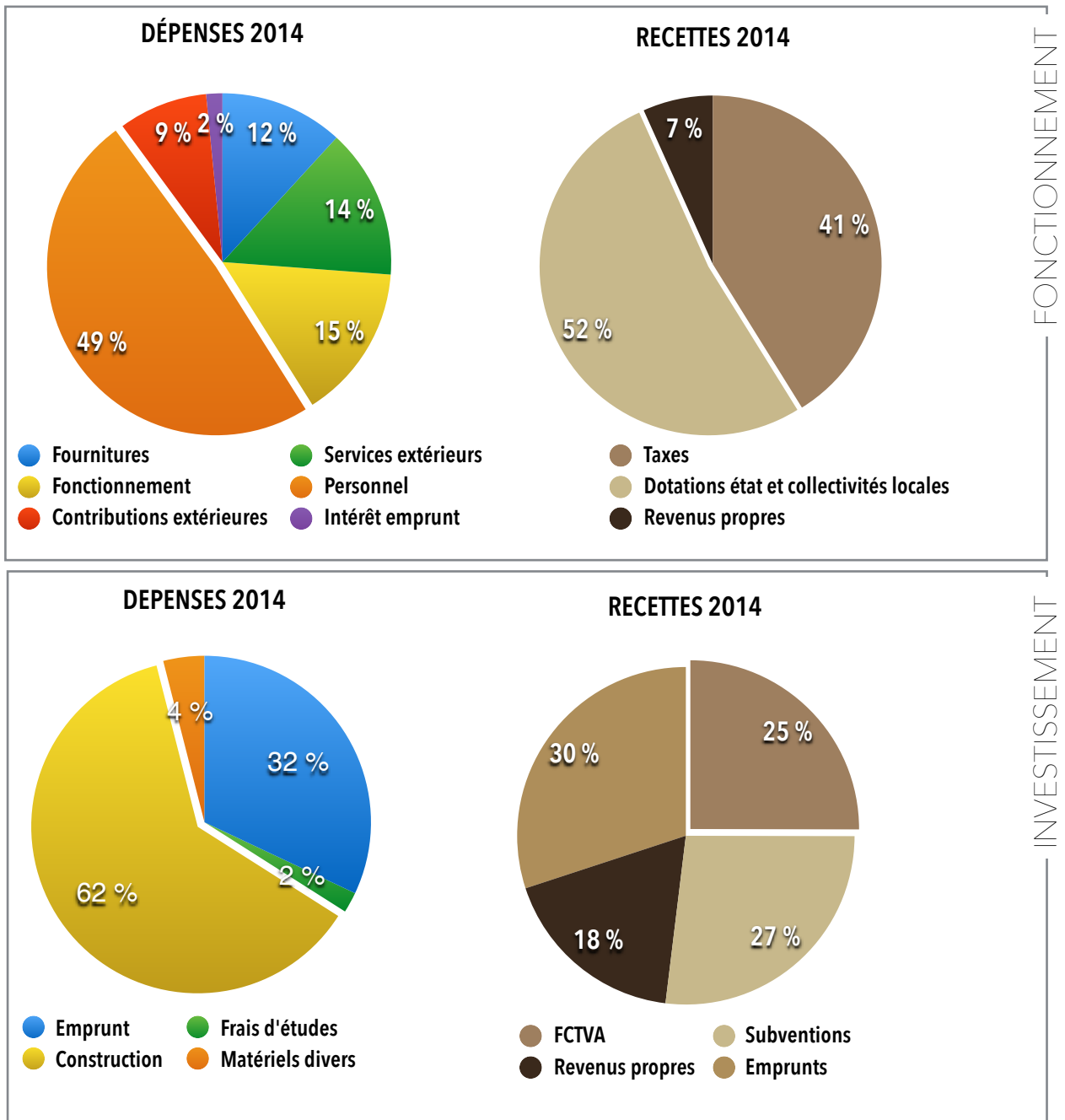
DIVAGATION DES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux domestiques et/ou d'élevages sont responsables de ces derniers. Ils doivent en assurer la bonne santé mais également leur surveillance afin qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation au regard des articles R 622-2, 3 99-6 et L 211-22. Le risque en contrevenant aux textes mentionnés dans les articles précédents est d'être condamné au parement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.

POINT SUR LE BUDGET

Guy COSTA

Sur la base d'un budget global de fonctionnement de 530 k€, le personnel, à votre service, représente presque 50% de notre masse budgétaire. Pour ce qui est de nos recettes, la capacité d'autofinancement n'est que de 7%.



Pour ce qui est des investissements (120 000 €), l'année 2014 a vu la fin des travaux intérieurs de l'église. Le financement de nos investissements dépend bien sûr de notre capacité d'autofinancement, malheureusement trop limitée, des subventions et de l'emprunt. Leur remboursement représente cette année un peu plus de 30% de nos dépenses. On notera que nos recettes d'investissement bénéficient essentiellement du retour de la TVA.

INFORMATIONS DIVERSES

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

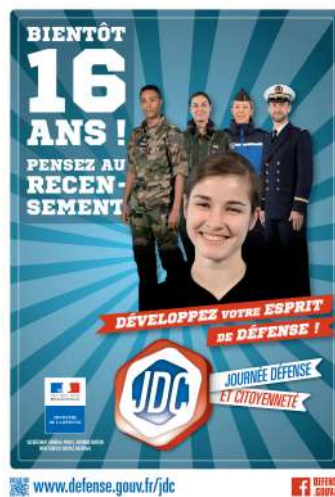
Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
T 0555 12 69 72

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

POINT SUR LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

ORDURES MÉNAGÈRES

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

Le SICTOM de Saint-Yrieix/Nexon regroupe 27 900 habitants répartis sur les 26 communes du sud du Département. Il a pour mission :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- l'organisation de la collecte des gros encombrants (une fois dans l'année),
- la gestion de 6 déchetteries: Saint-Yrieix, Nexon, Ladignac-le-Long, Château-Chervix, Saint-Germain-les-Belles et Pierre-Buffière.

En 2014, les foyers du SICTOM ont été équipés de nouveaux bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères résiduelles. Si vous n'avez pas obtenu votre bac roulant vous pouvez vous adresser au service de gestion des bacs du SICTOM: **T 0555 08 10 46**.

La collecte des ordures ménagères est réalisée une fois par semaine, suivant un planning défini que vous trouverez en mairie. Pour les jours **fériés**, la collecte est avancée soit au **samedi de la semaine précédente** si le jour férié de collecte est un lundi, mardi ou mercredi, soit au **samedi de la semaine en cours** si le jour férié est un jeudi ou un vendredi

Pourquoi réduire nos déchets ? Réduire la production des déchets est un enjeu majeur pour nous tous, afin de diminuer notre impact sur l'environnement, de préserver les ressources naturelles et de maîtriser les coûts. Sont concernés par la réduction des déchets aussi bien les ménages que les entreprises. Les coûts de collecte et de traitement subissent une augmentation constante : coût de la main d'œuvre, des véhicules, du gazoil et coûts de mise aux normes des installations de traitement (usine d'incinération de Limoges). Seule la diminution des tonnages des ordures ménagères résiduelles pourra donc limiter les coûts de gestion de nos déchets. Précisons que le coût de traitement des ordures ménagères, à l'usine d'incinération de Limoges, est soumis, depuis 1996 à la **TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Cette taxe est passée de 13 euros en 2009 à **24 euros en 2014**. Elle s'élèvera, a priori, à 32 € en 2015 et à 48 € en 2017, soit une hausse de 370 % en 8 ans.

Pourquoi trier nos déchets ? Au regard des chiffres, le tri des déchets semble être le geste le plus efficace pour limiter l'augmentation de la redevance « ordures ménagères ». Le SYDED 87 (Syndicat Départemental d'élimination des déchets ménagers) auquel adhère le SICTOM a fait le choix du tri en apport volontaire : les usagers doivent déposer leurs déchets recyclables dans les bornes « **éco-points** ». Cette décision a été prise afin de limiter le surcoût pour les contribuables car une collecte des matériaux recyclables en porte à porte oblige la collectivité à faire l'achat d'une seconde poubelle par foyer et à organiser et financer une collecte supplémentaire pour ce deuxième bac. Il est cependant regrettable de constater que plus de **61%** des poubelles **ne sont pas conformes** car elles comportent plus de 33% de déchets recyclables comme le verre, le carton, les journaux-magazines et surtout les emballages ménagers (canettes, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, boîtes cartonnées). Sur notre territoire, seuls 28% de nos déchets sont déposés dans les bornes de tri, ce qui est très insuffisant.

VOIRIE

Syndicat Intercommunal de voirie du pays de Nexon

Le syndicat intercommunal de voirie s'attache à entretenir notre voirie communale au travers de 2 actions essentielles : le fauchage des bords des routes et le « point à temps » ou plus simplement technique de réparation partielle de la chaussée, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles. Le rejet de gravillons en excédent est alors inévitable. La présence de gravillons nécessite une signalisation temporaire adaptée.

La commune de St Priest Ligoure, qui s'étend sur plus de 4000 ha, se doit de gérer et d'entretenir plus de 60 km de voirie communale. Le fauchage, le point à temps et le curage des fossés sont pour l'essentiel dévolue à un prestataire extérieur géré par le syndicat. Pour toutes ces actions nous avons investi en 2014 environ 41 000 €.

COURS D'EAU

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

Après plusieurs années de faibles interventions, le nouveau syndicat, mis en place cette année 2014, a repris en charge l'entretien de la Briance et de la Ligoure pour notre commune. A la suite du diagnostic et en accord avec les lois sur l'eau, plusieurs restaurations vont devoir être menées sur notre territoire, dont la réfection de 4 ponts, 2 sur la Ligoure et 2 sur la Briance. Le pont de Lavaud, qui est à ce jour l'ouvrage le plus dégradé, devra être réparé dès l'année 2015. Les travaux estimés pour un montant d'environ

50 000 € et subventionnables à 80%, vont permettre de stabiliser l'ouvrage tout en rétablissant les flux piscicole dans la rivière. Si pour les 3 autres ponts l'urgence est moindre, leur restauration devra être programmée dans les années à venir, et ceci pour un montant total d'environ 30 000 €. Tous les travaux à réaliser le seront par le syndicat.

ELECTRIFICATION

Syndicat Energies de la Haute Vienne (SEHV)

Ce syndicat poursuit son activité d'entretien des réseaux public d'éclairage des collectivités. Pour notre commune, c'est lui qui gère l'entretien de tout notre éclairage public y compris les éclairages festifs. A ce jour une réflexion est en cours quant à un maillage de bornes électriques sur notre territoire afin de permettre l'alimentation de véhicules électriques.



ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NEXON

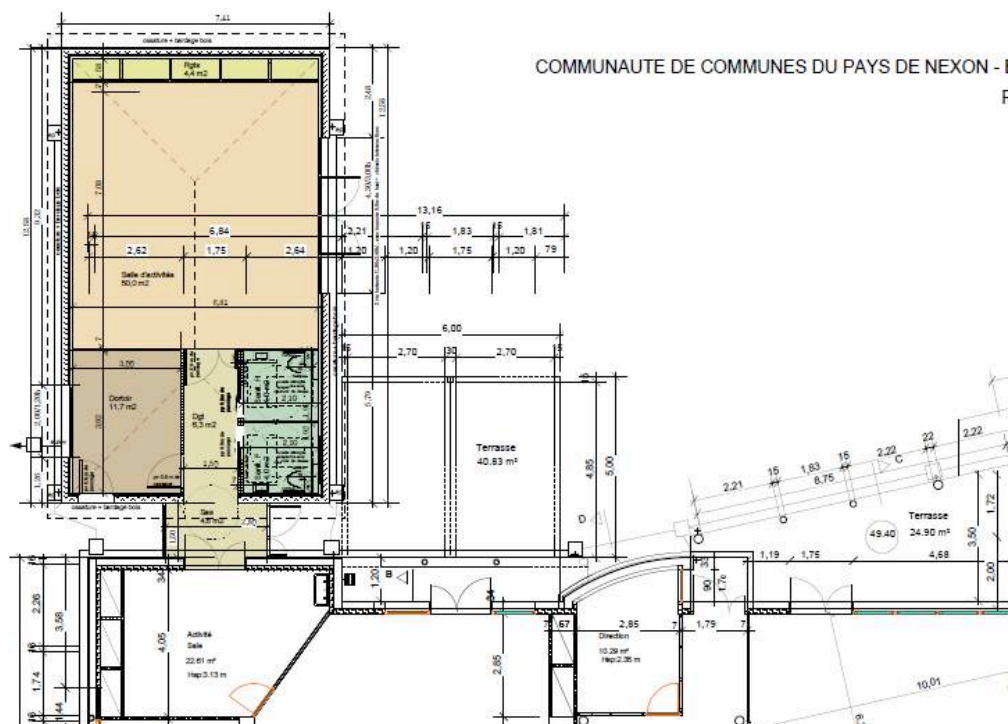
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LOISIRS A JANAILHAC

Au regard des augmentations du nombre d'enfants du centre de loisirs « le Terrier des Galoupiaux » depuis plusieurs années, le conseil communautaire a décidé d'augmenter les capacités d'accueil au travers de deux actions complémentaires :

- une modification de l'agrément du centre dans sa configuration actuelle permettant de passer de 52 à 60 enfants en 2014,
- un agrandissement du bâtiment permettant d'accueillir 24 enfants.

Cette seconde opération plus ambitieuse, mais plus longue, devrait être opérationnelle pour les familles à l'horizon 2015. L'agrandissement de 80 m² du bâtiment actuel permettra de disposer d'une salle d'activités supplémentaire destinée aux enfants de la tranche d'âge 4-6 ans. Des subventions de la CAF et du Conseil Général sont déjà obtenues.

Dans un souci d'intégration paysagère et au travers d'une volonté de la Communauté de Communes du Pays de Nexon de s'engager dans une démarche de développement durable, le prolongement arrière gauche du bâtiment actuel sera réalisé en ossature et bardage bois.



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D ACCUEIL D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Le développement d'activités économiques sur notre territoire est une priorité du conseil communautaire depuis plusieurs années maintenant. C'est dans ce cadre et en continuité avec les actions menées par le précédent conseil communautaire que la nouvelle assemblée a accéléré les travaux de construction d'un bâtiment intercommunal sur la zone d'activités des Gannes à Nexon.

Ce bâtiment, d'une surface de 500 m², composé d'espaces de bureaux et d'ateliers sera proposé sous forme de la location à des entreprises, des bureaux d'études, des professions libérales qui sont à la recherche de locaux pour créer ou développer leur activité.

Il devrait être opérationnel pour le mois de septembre 2015.



TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

L'accessibilité à une connexion internet de qualité pour la quasi-totalité des habitants et les entreprises du territoire est une priorité pour les élus. Une étude va être réalisée en début d'année 2015 : elle permettra de lancer la consultation pour le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux d'aménagement afin de disposer sur toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays de Nexon d'un minimum de flux de 5 Mb/s.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NEXON

Janailhac, Meilhac, Nexon, Rilhac-Lastours, Saint Hilaire les Places, Saint Maurice les Brousses, Saint Jean Ligoure, Saint Priest Ligoure



6 place de l'Eglise 87800 Nexon

T 0555 58 37 90

mail : communautecommunexon@wanadoo.fr



PAYS DE ST YRIEIX SUD HAUTE-VIENNE

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour qui ? Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants à titre de résidence principale (sous conditions de ressources) ou aux propriétaires qui louent ou souhaitent louer leur logement (sous conditions de localisation de l'immeuble et d'occupation après travaux).

Pour quels travaux ? Sont particulièrement visés, les travaux qui permettent d'améliorer de façon importante la performance énergétique d'un logement, tels que :

- les travaux d'isolation, installation d'un chauffage plus efficace, remplacement de menuiseries.
- d'adapter un logement à l'état de santé de son occupant, par exemple : pose d'une douche accessible,
- installation d'ascenseur, création d'une chambre en RDC,
- de rendre habitables des logements très inconfortables ou insalubres.

Quels montants d'aides ? Il est difficile de donner un taux et un montant unique pour deux raisons :

- chaque cas est particulier,
- chaque financeur (l'Agence Nationale de l'Habitat ...) a ses propres règles qui peuvent ou non se cumuler.
- d'autres aides directes ou indirectes peuvent être apportées par d'autres partenaires (CARSAT, MSA, ...)

Aussi, suivant les cas, les aides peuvent varier de 35% à 50%, voire dans certains cas atteindre 80% du montant des travaux subventionnables, avec des plafonds variables.

Comment en bénéficier ? Labélisé par les principaux financeurs, le PACT 87 vous apporte un accompagnement global :

- information sur l'ensemble des aides et leurs conditions d'attribution
- définition des travaux à réaliser pour obtenir les aides,
- accompagnement dans le montage des demandes de subvention.
- suivi du dossier jusqu'à la demande de paiement des subventions dans le cadre d'un contrat d'assistance personnalisé (soumis à frais de dossier) renseignez vous avant tout commencement de travaux !

PACT 44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES

05 55 10 18 78 (de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h)

Hte-vienne@pact-habitat.org

ENFANTS - ECOLES



ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

L'école de nos enfants fonctionne depuis 4 ans sous la forme d'un regroupement pédagogique Intercommunal (RPI) avec 3 communes : St Priest Ligoure, St Jean Ligoure et Janailhac. Le RPI rassemble aujourd'hui 154 enfants répartis sur les 3 écoles. Les communes de St Jean Ligoure et de St Priest Ligoure hébergent chacune 2 classes : petite et moyenne section pour St Priest , CE1-CM1, CM1-CM2 pour St Jean . Janailhac accueille les classes de grande section, CP-CE2, CE1. Le bon fonctionnement du RPI dépend du transfert des enfants de leurs écoles de rattachement, celle de leur commune de résidence, vers leur école d'affectation. Le déplacement de vos enfants nécessite que toutes et tous, parents et enfants, respectent les règles élémentaires de sécurité : port du gilet fluo de sécurité, port de la ceinture de sécurité, calme et respect des personnels chargés du transport. Tous les manquements à ces règles seront sévèrement réprimandés et pourront conduire à l'exclusion des enfants. Outre les transports, nous mettons au service de vos enfants un service de restauration, dont la mise aux normes et le confort ont fait l'objet d'investissements importants par les communes de St Jean Ligoure et de Janailhac. Ici encore le respect des règles de vie commune est une obligation afin que chacun puissent bénéficier pleinement de ces instants de convivialité.



ÉCOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

Après le départ de Maribel SALINAS, la rentrée scolaire 2014-2015 s'est faite avec Martine LAROCHE, professeur des écoles. Mme LAROCHE, aidée de Sigrid GAUMONDY (ATSEM) a pris en charge la petite section de maternelle soit 20 enfants. La seconde classe (21 enfants) est sous la responsabilité de Virginie DUPUY RENAUD remplaçante, suite à un congé maternité, de Céline DURIEUX directrice de l'école de St Priest Ligoure. Marie-France VOISIN, actuellement en arrêt maladie, est remplacée par Yannick THEODORE comme ATSEM pour la classe de Mme DURIEUX.

Les repas des enfants sont préparés par Mme Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible : volailles de Sylvie FRUGIER (St Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac), légumes de l'AMAP « aux ânes

et caetera » (St Priest Ligoure) et Frédéric FAURE (Saint Priest Ligoure), le fromage de chèvre et les œufs du GAEC de LAUTERIE (St Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa" (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie « le pain retrouvé »(St Maurice les Brousses).

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50€ pour la tranche horaire 7h00-9h00 et 1,50€ pour 16h10-19h00. Le mercredi, un temps de garderie gratuit vous offert entre 12h10-13h00.

Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la commune de St Priest Ligoure propose aux enfants de notre école des activités de type travaux manuels, contes et babyGym les mardis et vendredis entre 15h40 à 16h10.

LES TROIS CRAYONS BLEUS

Céline GAUTHIER

Cette nouvelle année scolaire, les 3 crayons bleus a débuté avec un nouveau bureau déjà formé depuis le jeudi 5 juin 2014, date à laquelle nous avons fixé notre assemblée générale. Nous avons décidé de renouveler le bureau chaque fin d'année scolaire afin de mieux préparer l'année suivante et nous donner un peu d'avance sur l'organisation des projets envisagés. Le bureau de l'association est composé de cinq membres (3 anciens et 2 nouveaux) dont voici les noms :

Présidente: Céline GAULTIER (St Jean Ligoure)

Vice Présidente: Aurélie DELAFOY (St Jean Ligoure)

Trésorière: Laëtitia PENEL (Janailhac)

Secrétaire: Adeline REYROLLE (St Jean Ligoure)

Secrétaire adjointe: Christelle AUGÉY (Janailhac)



Programme des manifestations:

- **MARCHE FERMIER A JANAILHAC**: Une petite nouveauté cette année avec notre participation au marché fermier de Janailhac fraîchement inauguré le dimanche 14 septembre 2014.

- **BAL TRAD A SAINT JEAN LIGOURE:** Le 11 octobre, comme tous les deux ans, à la salle des fêtes de Saint Jean Ligoure, nous avons organisé un « Bal Trad ». Découverte ou redécouverte des musiciens du Conservatoire de Limoges qui nous ont proposé une initiation aux danses traditionnelles l'après-midi. La journée s'est achevée en soirée par le bal. La journée était placée sous le signe du partage et était donc gratuite ! Seules les boissons et les petits « en cas maison » étaient payants.

Nous remercions Madame Françoise ETAY de nous avoir accordé cette journée avec ses musiciens et espérons vous voir aussi nombreux à venir « vous essayer » sur la piste de danse dans deux ans !

- **HALLOWEEN A SAINT JEAN LIGOURE:** Le 1^{er} novembre a été consacré à l'incontournable et très attendu défilé d'Halloween. Pour ceux qui le désiraient, une affreuse séance de maquillage était proposée avant le lâcher de monstres, et des déguisements étaient à disposition pour ceux qui n'en avaient pas. Aucun sort jeté et des bonbons pleins les citrouilles !

- **VIDE GRENIER A JANAILHAC:** Le lendemain de la fête d'Halloween, le 2 novembre, nous avons tenu un stand au vide grenier de Janailhac, lors de la fête du Terroir. Même si le temps n'était pas idéal, les visiteurs étaient au rendez-vous et nous avons fait de nombreuses ventes.

- **FETE DE NOEL:** Nous proposerons à la vente de petites douceurs ainsi que le désormais célèbre calendrier des écoles de notre RPI

- **GALETTES DES ROIS:** En janvier, forts du succès rencontré l'année passée lors de la vente de galettes dans les trois communes, nous relançons l'opération « Défi 100 galettes ». Ce défi a été presque relevé l'année dernière puisque 95 galettes ont été livrées. Les gourmands vont apprécier !

- **SUPER LOTO DES ECOLES A ST PRIEST LIGOURE:** Le temps de souffler un peu et ce sera le moment d'aligner les jetons lors de notre traditionnel super loto des écoles, le 8 février 2015, à la salle des fêtes de Saint Priest Ligoure. De très beaux lots sont à gagner !

- **CLOCHES DE PAQUES:** A Pâques, les gourmands auront achevé de déguster les chocolats de Noël et les cloches passeront avec « Les 3 crayons Bleus » fin mars début avril.

- **RANDONNEE A JANAILHAC:** Après toutes ces friandises, un peu de sport ! Nous vous proposerons de randonner aux alentours de Janailhac le 12 avril 2015. A l'arrivée, vous pourrez déguster notre fameux « casse-croûte Limousin ». Nous vous attendons aussi nombreux que lors de la première édition.

- **FETE DES ECOLES:** Et enfin, tous les grands et les petits drôles des trois communes nous offriront un très beau spectacle lors de la fête des écoles, au mois de juin 2015 (le lieu n'est pas encore déterminé).

Pour terminer, nous adressons un grand merci à Sylvie LABRUNIE qui a tenu les comptes de l'association des parents d'élèves durant une dizaine d'année et qui s'est retirée cette année. Merci également aux parents présents, aux employés municipaux qui nous aident, aux enseignants qui s'impliquent dans les projets, et un grand merci aux Maires des trois communes du RPI pour le prêt des salles, les subventions et les dons personnels.

Mail: les3crayonsbleus@voila.fr ; <http://les3crayonsbleus.wifeo.com>

ECONOMIE



ACTU. ECONOMIQUE

Guy COSTA

Être une petite commune, en périphérie de Limoges, proche de Nexon et de St Yrieix la Perche ne facilite pas l'installation de commerces et/ou d'activités économiques. C'est la raison qui nous a conduit à la création du Comptoir, épicerie associative et lieu de lien social, rue Cécile SABOURDY. Cette activité qui fête bientôt ses 6 printemps, prend maintenant un rythme de croisière et, nous l'espérons, finira pas s'affirmer comme une activité incontournable de notre territoire. Pourtant, rien n'est jamais acquis et il sera de la responsabilité des administrateurs de toujours veiller à la bonne intégration, au renouvellement perpétuel des services qu'elle pourra apporter aux habitants de notre commune. Mais le comptoir ne représente pas la seule activité économique, notre village vit bien sur grâce à l'élevage ovin et bovin, mais aussi de par les activités des artisans, des créateurs qui tout en nous rendant des services de proximité, permettent de faire vivre notre territoire. Cette nouvelle rubrique de notre bulletin municipal, voulue par les conseillers municipaux ne présentera pas une liste exhaustive des activités économiques, mais simplement un focus sur quelques unes d'entre elles que vous, nous côtoyons chaque jour.



ELEVAGES

Site du MOURIER T 0555 00 63 72

La ferme expérimentale du MOURIER, créée en 1973, est gérée par le CIRPO (Centre inter-régional d'Information et de Recherche en Production Ovine). Ses activités sont centrées sur la recherche de conduites innovantes, directement transposables en élevage. Les thèmes d'études abordés correspondent aux besoins de la filière avec 3 enjeux majeurs : améliorer la productivité animale, rationaliser la conduite de l'alimentation, accroître l'autonomie alimentaire. L'institut de l'élevage apporte son expertise dans le développement des programmes

de recherche, l'encadrement des programmes expérimentaux et de communication de la ferme expérimentale du Mourier et contribue financièrement à l'ensemble de ses activités. L'exploitation du Mourier compte 95 Ha de surface agricole utile, ce sont 680 brebis et agnelles qui sont en production, dont deux tiers de race bouchère et un tiers de type génétique prolifique. Le site comprend 2200 m² de bergerie. 7 salariés travaillent sur le site du Mourier. Ils assurent la conduite de l'exploitation, le suivi des essais et la diffusion des résultats auprès des techniciens et des éleveurs.

Le CIRPO est un dispositif inter-régional, géré par un conseil d'administration.



Outre cet élevage expérimental, St Priest Ligoure abrite plus d'une quinzaine d'exploitations agricoles pratiquant soit l'élevage ovin, soit l'élevage équin ou le plus souvent un mixte d'élevage ovin/bovin.

Tout récemment un élevage d'escargot vient de s'installer sur notre territoire : **Cécile Haudiquet, l'Hopital, T 0614 73 46 12**

MARAICHAGE

Eliane GIBERT



Aux ânes et caetera
Allée de la mairie
87800 St Priest Ligoure
T 0689 85 11 80

Installés depuis avril 2014, Adrien et Perrine produisent des fruits et des légumes de saison. Ils travaillent en traction animale. Ce sont trois ânes qui tirent les outils pour préparer et entretenir les cultures. Ils souhaitent proposer des pratiques agricoles alternatives, en combinant la traction animale, l'utilisation des

purins et des préparations naturelles contre les maladies et les ravageurs, l'association des cultures, et n'utilisent pas de bâches plastiques sous les cultures. Ils proposent une grande diversité de légumes saisonniers : une quarantaine de légumes seront cultivés en 2015, avec près de 150 variétés. Leurs produits sont vendus au comptoir sur commande principalement, dans leur AMAP, distribution des paniers le jeudi soir à 18h à la salle de la commune, au marché du Vigen le dimanche matin et à la ruchequiditoui de la Roche l'abeille (commande internet).

Notre village compte dans ce secteur d'activité deux exploitations de maraichage : **Frédéric FAURE** situé à Violeizeix, **T 0622 18 14 26** qui fournit le Drive de LIMOGES Nord.

Mais également depuis 3 ans maintenant une safranière.

La safranière de FREYSSINET, Freyssinet 87800 St Priest Ligoure. Magasin sur le site.

Hugo POUTARAUD **T 0609 55 46 90**

GITES

- Chambres d'hotels du Moulin du Cap | Eric AUGUSTE **T 0555 00 62 28**
- Gite de Freyssinet | Christophe POUTARAUD **T 0555 00 78 42**

BATIMENT

- L'entreprise **ATP** est en activité depuis 3 ans. La société de **C. TAILLASSON** est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de terrassement courants et d'assainissement. **T 0634 15 66 57**
- Construction/maçonnerie | **MEIZE Père & Fils SARL T 0555 48 90 21**
- Plomberie | **B. DESMOULIN T 0555 00 93 36**
- Electricité générale | **ARTECHNI, J.M. BOZZO T 0609 74 19 93** et **STELYDE ELECT, S. JARJANETTE T 0787 77 66 19**

ARTISANATS

L'artisanat est représenté dans notre commune sous des formes très diverses le plus souvent de très petites entreprises :

- Antiquaires | **MAISON DE LÉONET** et **HYAFIL HERVÉ**
- Fabrication de bougies | **JESS'BOUGIE**
- Artiste créatrice | **K. DEPAULIS**
- Graphiste illustratrice | **C. CHAVENAUD**
- Confection couture | **ATELIER BERNIQUE**

COMMERCE

Le comptoir
15, rue Cécile SABOURDY
87800 St Priest Ligoure
T 0555 31 24 38
liengoure@gmail.com

Un seul commerce, géré par l'association Li en Goure, propose aux habitants de notre village des produits frais de producteurs et artisans locaux au travers d'un système de commande. Vous y trouvez la presse locale, du pain, des produits de première nécessité, gaz. En plus de ces activités, le comptoir gère un bar et un point internet.

ACUPUNCTURE | SOIN DU CORPS

Depuis plusieurs années maintenant, nous avons le plaisir d'avoir dans le centre bourg, 8 rue de l'Eglise, une activité de soin au travers d'une pratique traditionnelle asiatique : l'acupuncture (**Mme Yanjun WANG**).

St Priest Ligoure accueille également une activité de soin esthétique et cosmétique à Lageas (**ESTHE FRANCE BEAUTÉ**).

PAYSAGISTES | ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Deux paysagistes (**LIEUX-DITS, APRÈS LA PLUIE**) et un architecte d'intérieur (**M. BESOGNE**) sont installés sur notre territoire.

FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE & NATURE

Parc de Freyssinet
87800 St Priest Ligoure

Actuellement dirigée par Charles-Andre Paul GUILLET, la structure, fondée en juin 2001, permet de venir chasser et pêcher dans un parc de 180 hectares.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2, passage des écoliers
87800 St Priest Ligoure
T 0555 48 72 35

L'agence postale communale, située dans les locaux de la mairie est ouverte du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 9h00 à 12h00. Parmi les services proposés :

- Point bancaire
- Envoi et récupération de colis, lettres
- Achat de timbres, d'enveloppes.

ASSOCIATION



ACTU. DES ASSOCIATIONS

Maryline BAZUEL

Si les associations sont des espaces d'animations, de vie collective, le renouvellement des bénévoles, cheville ouvrière de ces dernières, est de plus en plus problématique. St Priest Ligoure, n'échappe pas à cet état de fait. L'une de nos associations, la plus emblématique certainement, le comité des fêtes est en suspend depuis 2 ans.

COMITÉ DES FÊTES

Nicole PASCOT

Les quelques évènements que nous organisons comme la fête de l'été, les marionnettes ou les soirées jeux, n'existent plus et c'est bien dommage. Si le but est de mettre en place des manifestations à taille humaine, encore faut-il être assez nombreux. L'équipe précédente a arrêté pour des raisons personnelles et professionnelles, et certains(es) d'entre nous seraient prêts(es) à repartir en soutien de la future équipe. La santé financière du comité des fêtes est excellente, et l'association peut repartir dès demain. Nous recherchons des bénévoles, mais surtout des personnes membres du bureau prêtes à prendre la tête de l'association et reprendre le flambeau. Nous vous proposons de remplir un questionnaire, joint à ce bulletin, dans ce sens, afin de permettre soit la poursuite, soit la dissolution du comité des fêtes



GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD, Présidente

Dans quelques jours, nous dirons « Au revoir 2014 », « Bonjour 2015 ». Comme chaque année, nous vous rendons compte de l'activité de l'association. Les deux « Petit Salé » se sont déroulés en mars et octobre. En avril, nous sommes allés à Bergerac pour la Journée Cabaret. Les paillettes, les plumes et les strass étaient au rendez-vous. En octobre, nous avons fait une escapade en Corrèze, le beau temps nous y a accompagnés. Après la visite du village de Saillant, des Pans de Travasac, le déjeuner et la promenade dans le cœur de Brive, nous découvrons le Jardin de Collette à Varez.

Le 29 novembre, c'était le repas annuel des adhérents.

Pour 2015, 3 dates à retenir:

DIMANCHE 15 MARS à 12 heures, PETIT SALE

DIMANCHE 11 OCTOBRE à 12 heures, PETIT SALE

SAMEDI 5 DECEMBRE à 12 heures, REPAS ANNUEL DES ADHERENTS.

La date de l'Assemblée Générale sera en janvier ou février, en fonction de la météo. Comme d'habitude, les galettes seront là. Nous déciderons des sorties pour 2015.

Merci encore à nos fidèles participants, ainsi qu'aux bénévoles qui sont toujours présents. Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, mais surtout une bonne santé.

Joyeuses fêtes à tous et à bientôt

ECOLE DE FOOT

Muriel MAURY, Présidente

Les enfants de l'Ecole de Foot du Pays de Nexon ont repris le chemin des stades le mardi 2 septembre 2014 pour une nouvelle saison. Aujourd'hui nous pouvons faire un bilan : 130 licenciés (une baisse par rapport à la saison dernière étant donné que nous n'avons pas d'équipe U19), mais nous constatons quand même un effet Coupe du Monde car l'effectif de la catégorie U6-U7 (20 licenciés) et U8-U9 (30 licenciés) a augmenté.

Planning des entrainements ainsi que les principaux dirigeants :

- **U6-U7** (2008-9) : Alain JARRY. Entrainements samedi à Nexon 14h-15h **T** 0644 72 69 20.

- **U8-U9** (2006-7) : Cédric FOUETILLOU Entrainements mardi à Nexon 18h-19h **T** 0635 59 07 12.

- **U10-U11** (2004-5) : Yannick CHARTIGNAC Entrainements mardi à Nexon 18h-19h **T** 0683 01 03 25

- **U12-U13** (2002-3) : Xavier ADAM. Entrainements à Nexon le mercredi 17h30-18h30 et le vendredi 18h-19h **T** 0609 55 25 32

- **U14-U15** : (2001) Michel VILLENEUVE **T** 0678 10 86 39 et (2000) José NETO **T** 0627 41 35 27. Entrainements à Nexon le mercredi 18h-19h et le vendredi 18h-19h

- **U16-U17** (1998-99) : Bernard BAZERT. Entrainements mercredi à La Roche L'Abeille 18h-19h30 **T** 0682 95 67 63

Malheureusement, il n'y a pas d'équipe U19 cette saison car le district n'a pas eu assez d'équipes d'engagées, ce qui est déplorable après tant d'efforts de certains dirigeants pour constituer cette équipe. Les joueurs incorporent donc leurs clubs et d'autres ont arrêté.

Nos prochaines manifestations

- **Samedi 14 février** Soirée pot au feu à St Priest Ligoure
- **Samedi 15 juin** Journée des jeunes à St Priest Ligoure

Le Bureau du Groupement de Jeunes de l'Ecole de Foot du Pays de Nexon :

- **La Présidente** : Muriel MAURY
- **Le Secrétaire** : Laurent FAUCHER
- **Le Trésorier** : Pascal BONNAUD

Si vous le souhaitez n'hésitez pas à venir compléter l'équipe des dirigeants. Je tiens à remercier toutes les municipalités et en particulier celle de Saint Priest Ligoure pour le prêt de ses infrastructures (terrain et salle) ainsi que de son personnel Jean Michel et Sébastien

Bonnes fêtes à tous

CULTURE ET LOISIRS

Marie-Agnes COSTA, Présidente

Une nouvelle équipe vous attend, pour continuer le service initié par Mme et Mr BOISSARD et pour développer de nouvelles animations autour du mot et du livre en direction des petits et des grands.

Le fonds de la bibliothèque est constitué de dons, d'achats réguliers et en complément de prêt d'ouvrages par la bibliothèque départementale de prêt (BDP). Il est possible de commander des ouvrages particuliers à la BDP.

Nous souhaitons en 2015, inscrire les activités de la bibliothèque dans les programmes d'animation existant au niveau de la communauté de communes. Des discussions sont en cours pour participer à un atelier du «Voyage au fil des mots», programme de découverte de l'écriture et de l'origine des mots à travers les âges porté par Marie Buisson et le centre social du Pays de Nexon.

Bilan 2014 de la fréquentation de la bibliothèque :

- Cinq cent quatre ouvrages ont été empruntés par 39 lecteurs (49 en 1013).
- Ces lecteurs habitent la commune mais aussi les communes limitrophes (Janailhac, la Roche l'Abeille...)
- Les habitudes de lecture sont très variables puisque 24 lecteurs ont emprunté moins de 12 ouvrages sur l'année alors que les 15 autres se sont partagés 424 ouvrages.

Dans l'optique d'une restructuration de l'espace et d'une diversification de l'offre, nous lançons une consultation à travers le questionnaire joint "Bibliothèque...l'enquête", à déposer à la mairie avant fin janvier 2015.

Horaires d'ouverture en 2015 : le mercredi de 15h30 à 17h00 et le samedi de 16h00 à 17h30 hors vacances scolaires et animations. La réouverture est prévue le samedi 10 janvier 2015.

Au nom de toute l'équipe, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

En 2015, si on allait à la bibliothèque.....

LA CHASSE COMME LIEN SOCIAL

Michel BOUCHER, Président

Nouvelle année, nouvelle saison de chasse, par mon intermédiaire tous les sociétaires de l'ACCA vous souhaitent une bonne année 2015 et vous adressent leurs vœux les plus sincères.

En tout premier lieu, les remerciements sont toujours les bienvenus je ne vais pas m'en priver d'en distribuer. Remerciements aux chasseurs pour la participation à la vie de notre ACCA, ils en assurent grandement la pérennité par leurs dévouements et leurs présences ; remerciements à tous les propriétaires terriens qui nous permettent de mener à bien nos actions de chasse dans un esprit de partage et de liberté, remerciement à Mr le maire et au conseil municipal pour leurs appuis.

Pour cette nouvelle année, je ne vais pas vous parler de ce que nous avons fait mais plutôt de la chasse en général et des moyens mis en œuvre pour rendre cette dernière la plus éthique possible.

La chasse est aussi vieille que l'humanité, son origine s'identifie aux origines de l'homme. A la différence des autres grands primates, les hommes sont depuis leur apparition des carnivores et des prédateurs, et même lorsque l'homme a développé l'élevage et l'agriculture il n'a pas cessé de chasser, et même lorsque l'ère industrielle a pris forme il n'a pas cessé de chasser mais il en a modifié les règles grâce à l'évolution de la société qui en a fixé le cadre par la création de l'ACCA entre autre.

Nécessité physique, sociale, économique, ne conservant parfois qu'à titre secondaire une fonction alimentaire, la chasse par sa diversité permet à chacun de trouver plaisir ; de la chasse aux lièvres en passant par la bécasse ou la traque du cerf à chacun son

plaisir dans un espace de liberté choisi. La nation en a fixé l'aspect réglementaire, n'oubliez surtout pas que nous répondons de nos actes et engagements devant le représentant de l'Etat qu'est le Préfet.

La chasse s'engage et rend compte ; à chaque année son plan de chasse, pour le gros et petit gibier, permettant de maîtriser la biodiversité et la pérennité des espèces animales sur notre territoire, ce plan de chasse fixe le cadre réglementaire spécifique à toutes nos actions.

Ne croyez pas que la chasse soit uniquement source de danger, elle est de nos jours utilement réglementée pour la sécurité des biens et des personnes. Chaque chasseur connaît ses droits et ses devoirs envers les autres, ses droits et devoirs envers les animaux ; sa plus grande fierté est de ne pas en parler mais d'agir en toute maîtrise dans le milieu naturel qui est le sien. Cela se traduit en premier lieu par l'obtention d'un permis de chasser, par la formation de responsables de battues, de formation de personnes sur l'aspect sanitaire des animaux, de formation aux piégeages, de formation aux tirs cela se traduit aussi par le respect du non chasseur, du randonneur etc... tolérance de la diversité.

De toutes les activités de l'homme, la chasse est peut-être celle qui est la plus inavouable : il y a deux générations on se glorifiait d'être chasseur. Aujourd'hui on s'en excuse ou plutôt l'on s'en cache. Dans une civilisation marquée par la présence écrasante de la cité sur la ruralité, la prédation est escamotée, tabou absolu dans un monde urbain moderne qui prétend pourtant avoir fait litière des tabous.

La chasse a quelques difficultés à se situer.

Un petit monde à part la chasse, nullement car ce petit monde participe fortement à créer un lien social sur un périmètre qui va bien au-delà de la commune, un réseau de plusieurs ACCA qui se parlent, qui échangent dans le respect et la convivialité (bien que des fois les luttes de clocher reviennent), un réseau comme lien social afin de favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, en est le fondement premier.

Lien social par la diversité de ses membres, lien social par le mélange des classes d'âge (n'est-ce pas Henri, Milou, Didier, Joseph, Alban etc... n'est-ce pas Aurélien, Mickael, Cédric, Christopher etc...), lien social par le contact apporté auprès des populations rurales, lien social pour la sécurisation des biens issus de la ruralité, lien social créé par l'homme pour le respect d'une pratique de la chasse raisonnée, lien social par l'ouverture nécessaire à sa pérennité.

Lien social la chasse sûrement, un petit monde à part nullement, un monde méconnu à redécouvrir.

Vous ne croyez pas qu'il serait temps de rapprocher nos liens sociaux au-delà des préjugés et des dogmes, il en va de la ruralité.

Nos prédécesseurs ont créé cette belle phrase « Chabatz d'entrar » notre porte est ouverte.

Deux dates à retenir, samedi 28 mars 2015 repas de chasse plus la soirée entrecôtes du samedi 20 juin 2015 (pensez à vous faire inscrire).

LA PÊCHE

Didier MARCELLAUD, Président

La saison 2014 s'est achevée avec l'organisation d'un 1er concours de pêche pour adultes à l'étang « ROYER » le 7 septembre. Pour cette 1ère édition, 27 concurrents étaient rassemblés autour de l'étang habituellement fréquenté par les jeunes ! Les poissons ont répondu présent lors de cette compétition puisque tous les participants ont capturé plusieurs prises.

De l'avis de tous, cette manifestation au caractère très convivial est à refaire en 2015.

Le concours des jeunes s'est tenu le dimanche 22 juin, où cette année encore un grand nombre de très jeunes pêcheurs ont pu découvrir ce loisir.

Le lâcher de truitelles d'automne a eu lieu le vendredi 17 octobre après midi. Nous avons encore augmenté la quantité d'individus introduits car ces poissons s'adaptent bien dans le milieu naturel de nos cours d'eaux.

Vous trouverez les cartes en vente dans vos dépositaires habituels et pour St Priest Ligoure au Comptoir.

Durant l'hiver, nous allons mettre à profit la période de fermeture pour réfléchir à la construction d'une cabane afin d'accueillir les scolaires dans de bonnes conditions en 2015. Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

